

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 4 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (111r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 4 décembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50606>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 décembre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gasc](#)

Lieu de destination Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin accepte que Gasc vienne faire un essai dans la fonction d'instituteur dans les écoles du Familière de Guise. Dans le post-scriptum, il lui annonce qu'il lui adresse 4 numéros du journal du *Devoir*.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familière](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906](#).

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Madame Gast,

Après renseignements pris, je suis tout disposé à accepter la proposition que vous me faites par votre lettre du 22 Mars. Je devrai venir à Grasse le 1<sup>er</sup> Juillet, après quelque temps de repos, nous renonçons à un et l'autre qui il y a lieu pour vous de prendre.

définitivement la fonction d'instituteur dont il est question entre nous.

Veuillez en conséquence me prévenir de moment où je pourrai avoir l'avantage de vous voir venir.

Je vous salue bien sincèrement

Ferdinand

P.S. Je vais faire mettre à la poste ce jour matin vers 10 heures, journal de l'Association.